

VATICAN – Reconnaissance juridique de l’embryon humain

Par Inf’OGM

Publié le 07/02/2002, modifié le 01/12/2023

Le pape Jean Paul II a mis en garde contre les manipulations génétiques. L’Eglise italienne célébrait le 2 février la “Journée pour la Vie”. Tout en déclarant que “la vie est un don de Dieu et non une propriété privée”, il a expliqué que “tout ce qui est possible techniquement ne relève pas toujours de la moralité”. Fermement opposé aux manipulations génétiques et au clonage humain, il a conseillé aux législateurs de revoir leur position concernant la reconnaissance juridique de l’embryon humain.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/vatican-reconnaissance-juridique-de-lembrion-humain/